

Rapport d'activité 2011

transparence

rétrospective

orientation

transparence

faits

chiffres

2011

valeurs

transparence

orientation

perspectives

durabilité

durabilité

éthique

développement

orientation

perspectives



**BANQUE
ALTERNATIVE**
SUISSE

Chiffres-clés BAS

	2009	2010	Variation par rapport à l'exercice précédent en %	2011	Variation par rapport à l'exercice précédent en %
	montants en CHF	montants en CHF		montants en CHF	
Chiffres-clés du bilan					
Total du bilan	925 255 529	1 013 949 466	9,6	1 124 059 632	10,9
Prêts à la clientèle	683 156 491	758 800 957	11,1	808 761 763	6,6
dont Hypothèques-BAS	159 743 298	182 659 200	14,3	185 059 233	1,3
dont crédits d'encouragement	72 654 869	80 799 396	11,2	87 727 800	8,6
Fonds de la clientèle	848 563 829	935 608 546	10,3	1 038 653 120	11,0
dont obligations de caisse d'encouragement	70 696 000	75 615 000	7,0	79 099 000	4,6
Prêts à la clientèle en % des fonds de la clientèle	80,5%	81,1%	0,7	77,9%	-4,0
Chiffres-clés du compte de résultat					
Résultat des opérations d'intérêt	15 203 766	14 804 451	-2,6	16 308 899	10,2
Résultat des opérations de commissions et de prestations de service	798 834	1 024 120	28,2	1 241 026	21,2
Produit d'exploitation	16 552 277	16 338 370	-1,3	18 170 255	11,2
Charges d'exploitation	12 270 472	12 670 403	3,3	12 465 336	-1,6
Bénéfice brut	4 281 805	3 667 966	-14,3	5 704 919	55,5
Résultat de l'exercice	77 659	481 029	519,4	735 119	52,8
Cash-flow par équivalent plein temps	70 614	54 984	-22,1	82 153	49,4
Rapport coûts-revenus (cost-income-ratio)	74,1%	77,5%	4,6	68,6	-11,5
Fonds propres					
Total des capitaux propres	58 127 484	60 503 353	4,1	64 673 000	6,9
Ratio de fonds propres	6,28%	5,97%		5,75%	
Taux de fonds propres (fonds propres pouvant être pris en compte/ positions pondérées du risque)	12,39%	11,05%		11,24%	
Dépôts-titres					
Nombre de dépôts-titres	2 193	2 468	12,5	2 635	6,8
Volume total des dépôts-titres	120 932 008	135 524 998	12,1	155 835 924	15,0
Indications sur le marché					
Nombre d'actionnaires	4 365	4 375	0,2	4 413	0,9
Nombre de client-e-s	23 752	25 212	6,1	26 897	6,7
Volet social					
Nombre de collaborateurs-trices	78	80	2,6	80	0,0
dont à temps partiel	43	42	-2,3	44	4,8
Part de femmes parmi les cadres	52%	52%	0,0	46%	-11,5
Rapport salaire le plus bas/le plus élevé	1 : 3,8	1 : 3,5		1 : 4,5	
Environnement					
Consommation directe d'énergie par collaborateur-trice	14,0 GJ	9,0 GJ	-35,7	7,4 GJ	-17,8
Emissions directes de gaz à effet de serre par collaborateur-trice	513,0 t CO ₂ -eq	21,0 t CO ₂ -eq	-95,9	14,0 t CO ₂ -eq	-33,3
Autre consommation indirecte d'énergie par collaborateur-trice	12,0 GJ	7,6 GJ	-36,7	8,0 GJ	5,3
Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre par collaborateur-trice	254,0 t CO ₂ -eq	350,0 t CO ₂ -eq	37,8	385,0 t CO ₂ -eq	10,0

Légende

GJ = Gigajoule; t = tonne; eq CO₂ = équivalent dioxyde de carbone

Table des matières

Orientation	3
Rapport du conseil d'administration	4
Explications sur la marche des affaires	8
Rapport de l'organe de révision	13
Rapport de l'organe de contrôle d'éthique	14
Indicateurs sociaux	16
Indicateurs environnementaux	17
Fonds d'innovation	18
Membres des organes	20
Personnel	22
Organigramme	23
Rétrospective historique de la BAS	24

Croissance et propriété

La BAS veut poursuivre sa croissance en tant que banque ouverte au public et accroître ainsi son impact social et écologique. Notre succès sur le marché est la meilleure preuve de la pertinence de l'activité bancaire éthique. Nous voulons répondre à la demande croissante en services bancaires éthiques des clientes et clients suisses.

Afin d'adapter nos fonds propres à la croissance, nous voulons élargir le cercle des actionnaires et augmenter régulièrement notre capital-actions.

Organisation

La BAS poursuit une politique d'entreprise autonome. Lorsque nous élaborons de nouvelles options d'in ou d'outsourcing, nous examinons si, en plus d'être de bonne qualité et rentable, la solution correspond à notre politique d'entreprise et qu'elle ne nuit pas à notre indépendance.

La BAS veut demeurer innovante. Elle se crée ainsi de nouvelles sources de revenu tout en renforçant son positionnement comme banque pionnière et visionnaire. Nous voulons parvenir à cet objectif en nous appuyant sur des collaboratrices et collaborateurs compétents, motivés et engagés, à même d'accompagner et de stimuler le développement de la BAS.

La BAS veille à demeurer une formatrice active et à apporter une contribution exemplaire à l'intégration sociale des personnes qui en ont besoin dans le monde du travail. A cette fin nous avons augmenté le nombre de postes de travail dévolus à la formation et à l'intégration.

Orientation



Eric Nussbaumer



Martin Rohner

2011 a été l'année du printemps arabe et de la catastrophe nucléaire de Fukushima, deux événements dont les conséquences ont largement dépassé les frontières de la Suisse et provoqué des changements qui réclament une réorientation fondamentale.

Le désastre japonais bouleverse la politique énergétique de notre pays depuis mars 2011: en mai, le Conseil fédéral annonçait la sortie du nucléaire, les Chambres lui emboîtant le pas en juillet et en septembre par voie de motion. La Suisse misera désormais sur les énergies renouvelables, faisant ainsi sienne la pensée de Robert Musil: «Ce n'est pas ce qu'on fait qui est décisif mais ce qu'on fait après.» La BAS quant à elle s'engage en faveur d'une réorientation de la politique énergétique depuis plus de vingt ans.

La refonte des lignes directrices adoptée par l'assemblée générale du 20 mai 2011 sert de fondement à l'orientation de la banque. Autre jalon, la stratégie 2012–2016 définit deux priorités: premièrement, positionner la BAS comme le prestataire incontournable pour des produits bancaires exclusivement éthiques; ensuite, améliorer les valeurs cibles économiques pour lui garantir un modèle d'entreprise qui lui permettra de se développer. En 2012, nous élaborerons des stratégies pour les secteurs Placements et Financements et prendrons les premières mesures destinées à les concrétiser. Les lignes directrices refondues et la nouvelle stratégie présentent un fil conducteur clair, grâce à la forte position que la BAS consolide chaque jour et avec la plus grande rigueur. Axée sur la transparence, la solidarité et la conscience écologique, son orientation fait ses preuves même dans un contexte de crises financières répétées.

Une autre des grandes lignes d'action de la banque est le renforcement des fonds propres, rendu indispensable par une croissance ininterrompue depuis sa fondation en 1990. Durant l'exercice sous revue, cette exigence a pu être satisfaite non seulement grâce aux fonds générés par ses activités, mais aussi par l'afflux de capital-actions. Nous sommes heureux de constater que nos appels à souscription rencontrent toujours un écho positif parmi les actionnaires, anciens et nouveaux.

Tout besoin d'orientation naît de l'instabilité, de la quête de certitudes. Toute orientation réfléchie naît de la volonté de tolérer la désorientation pour s'engager yeux grands ouverts dans la voie du bon sens. L'oiseau étant le symbole de notre banque, c'est par cette citation que nous vous souhaitons bonne lecture de notre rapport d'activité: «*Si l'aigle en vol est puissant, ce n'est pas parce qu'il n'est pas attiré par l'abîme, mais parce qu'il le maîtrise et plus encore, l'utilise pour s'élever.*» (Friedrich Schelling: *Contribution à l'histoire de la philosophie moderne*)

*Eric Nussbaumer, président du conseil d'administration de la BAS
Martin Rohner, président de la direction générale*

Pour la BAS, 2009 et 2010 ont été des exercices difficiles sur le plan des résultats, auxquels les taux bas ont imprimé un mouvement de recul rapide. Heureusement, en 2011, l'embellie dans le secteur Financements, les affaires de placement et la gestion de trésorerie a apporté une amélioration bienvenue. Les coûts ont également pu être stabilisés. Cela signifie-t-il la fin du marasme engendré par la crise financière de 2008? Les informations qui nous parviennent jour après jour sur les gageures économiques qu'affronte l'Europe et les tendances récessives qui ont désormais atteint la Suisse anéantissent cet espoir. Cela n'empêche pas le conseil d'administration de se réjouir à la vue des chiffres de l'année écoulée, car ils prouvent que notre modèle de banque écologique et sociale est viable même en période de vaches maigres, que le social banking permet de conserver l'équilibre malgré les actuels défis économiques, sociaux et écologiques.

Le social banking repose sur des valeurs

Les banques socialement responsables s'appuient sur des valeurs éthiques. C'est de là que vient le nom du réseau mondial des banques éthiques et sociales, Global Alliance for Banking on Values, dont nous faisons partie. Mais quelles sont concrètement les valeurs d'établissements de social banking comme la BAS? Notre approche des affaires bancaires est fondamentalement différente de celles des autres banques universelles: nous plaçons l'éthique au premier rang. A nos yeux, concrétiser nos valeurs est plus important que nous soumettre au dik-

tat inhumain de la maximisation du profit. Nous nous engageons en faveur de la transparence et de services bancaires compréhensibles pour que le monde devienne plus social, plus humain, plus respectueux de l'environnement. Nous encourageons des approches sous l'angle du développement durable en contribuant à résoudre des problèmes là où cela est nécessaire. Dans le domaine de l'énergie, nous soutenons le recours aux énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, nous finançons des logements construits ou rénovés selon des critères d'utilisation efficace des ressources et qui favorisent le lien social dans des formes d'habitat abordables. En ce qui concerne le financement d'entreprises, nous recherchons des opportunités dans des entreprises sociales et solidaires, autrement dit qui, comme la BAS, souhaitent contribuer de manière responsable à résoudre des problèmes: tourisme doux, agriculture bio, institutions culturelles qui enrichissent la vie. Dans le même esprit, nous identifions des possibilités de placement pour notre clientèle et posons la question de l'impact de nos investissements. Comme nous l'a sans cesse rappelé l'élaboration de notre stratégie, l'expression social banking ne désigne pas simplement une pratique bancaire durable à coloration écosociale, mais une approche globale reposant sur la transparence et sur des valeurs bien définies. L'argent confié aux établissements de social banking ne «travaille» pas selon une logique purement économique, il soutient une évolution sociale et écologique positive – l'alternative.

«Nous nous engageons en faveur de la transparence et de services bancaires compréhensibles pour que le monde devienne plus social, plus humain, plus respectueux de l'environnement.»

Réactualisation de notre stratégie

Avec notre modèle d'affaires et à travers nos activités nous voulons encourager les gens à contribuer de manière active et crédible au développement social et écologique. Cette vision nous guidera tout au long de la période stratégique 2012–2016 et nous remémorera sans cesse que ce n'est pas la banque qui est un îlot alternatif: l'alternative, ce sont les gens – actuellement plus de 26 000 clientes et clients et plus de 4400 actionnaires – qui, à travers notre modèle d'affaires, rendent possible une autre attitude envers l'argent. Nous voulons augmenter le nombre de ces gens en restant le leader crédible du secteur des opérations bancaires exclusivement éthiques. Sur le contenu, le conseil d'administration est parvenu au cours de l'élaboration de la stratégie à une conclusion évidente: dans le contexte économique actuel, nous n'atteindrons cet objectif qu'en prenant en compte de manière égale la question du positionnement et celle de la rentabilité. L'évolution des deux années écoulées et le débat sur la future stratégie de la banque nous ont appris que pour faire entendre sur la place financière suisse notre voix, celle de représentants courageux et bien présents du social banking, nous devons améliorer nos résultats économiques. Le conseil d'administration a formulé les objectifs stratégiques nécessaires et s'attelle désormais avec la direction à définir les projets principaux qui permettront de les concrétiser.

Réponse aux défis réglementaires

En 2011, le nouveau cadre réglementaire pour les établissements bancaires a fait l'objet de discussions à l'échelon international. Bâle III et ses prescriptions plus strictes en matière de fonds propres concernent aussi la BAS. Nous devons donc intégrer ces normes en évolution rapide dans notre philosophie d'affaires. La BAS a besoin comme les autres d'un matelas de fonds propres plus épais à mesure qu'elle grandit et qu'elle octroie des crédits.

Davantage de fonds propres pour plus de possibilités

En disposant de plus de fonds propres, la BAS pourra poursuivre avec un engagement accru et une marge de manœuvre supplémentaire ses objectifs du domaine des crédits. Le conseil d'administration s'est donné pour but pour les années à venir d'augmenter les fonds propres d'au moins 5 millions de francs par an. Cet argent frais peut parvenir de deux sources: d'une part, des réserves constituées grâce à de bons résultats annuels, autrement dit du soutien à la croissance à travers les revenus générés par nos propres activités; de l'autre, par de nouveaux appels à souscription de capital-actions pour compenser un potentiel de croissance plus dynamique et plus important que celui obtenu par les seuls bénéfices additionnels qu'elles dégagent. En 2011, la BAS a pu ainsi bénéficier d'un apport réjouissant de quelque 4 millions de francs.

«L'argent confié aux établissements de social banking ne «travaille» pas selon une logique purement économique, il soutient une évolution sociale et écologique positive – l'alternative!»

Nous devons et nous voulons maintenir ce niveau en 2012 et dans les années à venir. Nous remercions toutes et tous nos actionnaires, anciens et nouveaux, pour avoir répondu de manière aussi positive à nos sollicitations.

Nouveau visage à la direction

Durant l'exercice sous revue, nous avons, par le biais d'une procédure de sélection rigoureuse, pourvu le siège vacant à la direction. C'est avec le plus grand plaisir que nous avons accueilli début 2012 Martin Rohner, que ses qualifications désignaient tout naturellement pour occuper la présidence de la direction. Il a prouvé au cours de ses activités professionnelles précédentes sa capacité à concrétiser et à atteindre des objectifs stratégiques en collaboration avec son équipe, tout en respectant des principes essentiels de politique d'entreprise. Nous lui souhaitons beaucoup de succès face à ce nouveau défi.

Remerciements et perspectives

2012 sera riche en nouveautés: nouveaux objectifs stratégiques, nouvelle composition de la direction, nouveaux défis réglementaires. Il reste à appliquer le modèle d'affaires de la BAS avec engagement et plaisir. Je remercie de tout cœur celles et ceux qui y contribuent, à commencer bien sûr par l'équipe de la BAS, et aussi mes collègues du conseil d'administration. Ma reconnaissance

va également à notre clientèle, qui recourt quotidiennement à nos services. C'est elle qui permettra à notre banque de poursuivre dans la voie de la réussite, et c'est son soutien qui nous encouragera à interroger et à améliorer en permanence notre modèle d'affaires de manière intégrative et à la lumière de l'éthique.

*Au nom du conseil d'administration
Eric Nussbaumer, président*

« Avec notre modèle d'affaires et à travers nos activités nous voulons encourager les gens à contribuer de manière active et crédible au développement social et écologique. »

Offres pour les clientes et clients de la BAS

La BAS se perçoit comme une banque de tous les jours offrant une gamme équilibrée de prestations bancaires courantes. Nous visons à atteindre une qualité élevée et veillons à ce que nos prestations et nos produits soient simples et accessibles.

Nous nous concentrons sur des produits et des prestations qui ont un impact écologique et social mesurable et positif.

Placement

La BAS élargit ses activités de conseils dans le domaine du placement et poursuit le développement de son offre. Elle mettra l'accent sur le développement des activités de placement pour en faire un pilier économique supplémentaire de la BAS et contribuer au bénéfice global de la banque.

Financement

En matière de financement, la BAS se concentre sur les constructions sociales et écologiques, les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique, l'agriculture biologique et les entreprises tournées vers le social et l'écologie. Nous promovons des entreprises et des organisations innovantes.

Coopération et partenariats

En collaboration avec d'autres banques partageant sa philosophie, la BAS apporte également sa contribution au développement du Social Banking. Nous soignons les réseaux existants, nous nous engageons dans des groupes de travail et bénéficions de partenariats internationaux.

La BAS renforce l'économie sociale et écologique en Suisse et rend ses actions visibles. Nous voulons être un acteur leader dans le développement du mouvement «Social Business».

Distribution

En ce qui concerne la distribution, nous renforçons notre présence dans les grandes agglomérations urbaines. Nous maintenons un standard élevé de diffusion électronique. Dans le domaine des activités bancaires en ligne, nous intégrons les développements techniques adéquats et investissons dans les nouveautés qui nous semblent pertinentes.

En 2011, la BAS a poursuivi sa croissance continue.

Le total du bilan a progressé de 10,9 % pour passer à 1,124 milliard de francs. Les prêts sont intégralement financés par les dépôts de la clientèle.

Le niveau durablement bas des taux d'intérêts est resté inchangé par rapport à 2010 et la pression sur les marges se maintient. Nous sommes toutefois parvenus à stabiliser la marge d'intérêts et à compenser la baisse des revenus sur intérêt par un accroissement du volume des prêts. Le résultat des opérations d'intérêts s'inscrit en hausse pour atteindre 20 millions de francs (+1,7 %).

L'importance de nos liquidités nous a incités à élargir notre univers de placement aux emprunts émis par des entreprises tout en respectant nos critères en matière de durabilité. Les recettes d'intérêts des placements financiers ont augmenté de 34,5 % à 1,7 million de francs et les charges d'intérêts ont reculé de 11,7 % à 5,5 millions de francs. Au total, la banque enregistre un résultat d'opérations d'intérêts de 16,3 millions de francs, en hausse de 1,5 million de francs (+10,2 %) par rapport à l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation diminuent à 12,5 millions de francs (-1,6 %). Cette baisse remarquable eu égard à notre stratégie de croissance et d'extension est imputable aux efforts d'économie dans les frais de personnel et les charges d'exploitation.

Par rapport à 2010, le bénéfice brut augmente à 5,7 millions de francs (+55,6 %).

Les amortissements sur l'actif immobilisé ont baissé de 22,2 % pour s'établir à plus de 900 000 francs. Le nouveau siège «Quai21» sera amorti linéairement de 2 % par an sur les cinquante prochaines années.

Avec 2,2 millions de francs, la position «correctifs de valeur, provisions et pertes» du compte de profits et pertes est supérieure de 15,9 % à celle de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement due à deux positions de crédit en souffrance depuis 2010 et qui se sont encore dégradées en 2011.

Déduction faite des impôts, soit environ 600 000 francs et d'une attribution extraordinaire aux réserves pour risques bancaires généraux, la BAS enregistre un bénéfice 2011 de 735 119 francs, nettement supérieur à celui de l'exercice précédent (+52,8 %) malgré un environnement peu favorable sur le plan des résultats.

Avec le bénéfice reporté, le bénéfice au bilan s'élève à 1 770 612 francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale de distribuer un dividende de 507 360 francs prélevés sur les réserves constituées. Ainsi, en raison de la réforme de l'imposition sur les entreprises, le dividende restera libre d'impôt anticipé pour les actionnaires. Simultanément l'assemblée se verra proposée l'attribution à la réserve légale générale de 550 000 francs prélevés sur le bénéfice au bilan, l'octroi de 100 000 francs au Fonds d'innovation et le report à nouveau de 1 120 612 francs. L'utilisation du bénéfice est conforme à notre politique de distribution et à nos statuts.

«Le niveau durablement bas des taux d'intérêts est resté inchangé par rapport à 2010 et la pression sur les marges se maintient. Nous sommes toutefois parvenus à stabiliser la marge d'intérêts et à compenser la baisse des revenus sur intérêt par un accroissement du volume des prêts.»

Secteur Financements

Au 31.12.2011, nous avons accordé des prêts pour un total de 809 millions de francs sous la forme de crédits, de prêts et d'hypothèques. Cette croissance réjouissante du portefeuille (+ 50 millions de francs) s'élève à près de 7 %. Nous avons constaté une forte demande de financement dans les secteurs des énergies renouvelables et de la construction de logements sociaux. Durant sa deuxième année d'existence, le centre de conseil de Zurich a continué à contribuer largement à cette croissance.

En fin d'exercice, nous avons octroyé 937 crédits autorisés à 842 preneuses et preneurs de crédits actifs. La compatibilité de toutes les demandes de crédit avec les lignes directrices de la BAS et avec les critères qui en découlent a été examinée minutieusement. Le cas échéant, elles ont été assorties de réserves ou refusées.

La croissance la plus forte dans les trois segments principaux a été enregistrée dans ceux des immeubles d'habitation loués et de la clientèle commerciale, en hausse d'environ 8 % chacun. Les prêts nets ont légèrement progressé (+ 0,4 %) dans le segment «Logements pour le propre usage». Malgré la guerre des prix sur le marché hypothécaire et la pression à «faire des affaires», nous avons maintenu notre évaluation stricte de la capacité financière.

Crédits d'encouragement

En fin d'exercice, notre portefeuille contenait 90 millions de francs de crédits d'encouragement octroyés et 88 millions de francs de crédits d'encouragement libérés, ce qui correspond à une augmentation de 9 %. Cette somme se répartit sur 203 positions.

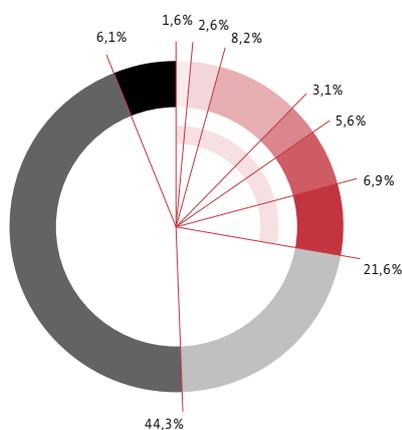
Les domaines d'encouragement particulièrement recherchés sont les suivants: «Energies renouvelables», «Formation et culture», «Agriculture biologique», «Entreprises écologiques» et «Entreprises sociales et solidaires». En 2011 également, nous avons accepté des demandes de crédit particulièrement prometteuses bien que nos ressources d'encouragement aient été épuisées dans ces domaines. Nous accueillons volontiers de nouvelles souscriptions d'encouragement.

Secteur Placements

Fin 2011, la BAS entretenait des relations actives avec 26 897 clientes et clients, ce qui représente une augmentation de 1685 personnes. Cet étoffement extrêmement réjouissant de notre clientèle constitue un nouveau record après celui de 2010 (+1460).

Obligations de caisse comprises, les fonds confiés à la BAS ont atteint 1039 millions de francs, en hausse de 11 % par rapport à l'exercice précédent. 40 % des obligations de caisse, soit plus de 77 millions de francs, rentrent dans une catégorie d'encouragement. Notre clientèle nous permet ainsi de financer des projets ciblés dans les secteurs d'encouragement concernés. Tous les détails

Part du volume des crédits en pourcent par segment de clientèle



Segment de clientèle	en %
Formation et culture	1,6
Agriculture biologique	2,6
Energies renouvelables	8,2
Hôtellerie-restauration et centres de séminaires	3,1
Institutions sociales et santé	5,6
Autres PME	6,9
Immeubles d'habitation à usage propre (maisons individuelles et PPE)	21,6
Immeubles d'habitation loués (coopératives et immeubles locatifs)	44,3
Immeubles commerciaux (loués)	6,1
Total	100,0
dont Hypothèques-BAS avec le Rating immobilier BAS®	22,8

figurent dans la statistique des secteurs d'encouragement.

Le volume des titres sous dépôts s'inscrit en hausse de 20 millions de francs à 113 millions de francs, malgré l'incertitude régnante et le marasme boursier. En 2011, les investisseuses et investisseurs sont une fois encore restés plutôt prudents et ont privilégié les comptes et les produits de placement non soumis aux fluctuations de cours.

Dans le cadre d'un conseil en placement, nous avons jusqu'à ici présenté à notre clientèle les aspects financiers, mais aussi les forces et faiblesses des entreprises en termes de développement durable. En 2011, nous avons encore affiné notre processus de rating et sommes désormais également en mesure de communiquer le degré d'impact de leurs activités sur l'environnement et la société.

Secteur Distribution

Suisse romande et Tessin

En Suisse latine, les prêts ont augmenté de 19 % pour s'établir à plus de 152 millions de francs, et l'afflux net de fonds a été de 19,5 millions de francs, ce qui correspond à une hausse de 8,5 %. Avec un quart environ des fonds de clientèle, cette région contribue de manière déterminante aux résultats de la banque.

Ouvert il y a cinq ans, le bureau tessinois d'information a fermé ses portes fin juin 2011. Tandis que les fonds confiés par les épargnantes et épargnants n'avaient cessé d'augmenter, le nombre et le volume des crédits accordés ont baissé pendant cette même période. Le dévelop-

pement des activités de crédit aurait impliqué d'investir davantage dans les ressources humaines et le marketing. Or pour des raisons économiques, cette démarche n'était pas pertinente dans le contexte actuel. La BAS a donc pris la décision de fermer son bureau tessinois d'information, mais continue à opérer dans toute la Suisse. Ce sont la représentation de la banque à Lausanne et le siège d'Olten qui s'occupent désormais de la clientèle tessinoise.

Centre de conseil de Zurich

Environ un tiers des fonds de clientèle et, selon les segments, jusqu'à la moitié des prêts proviennent de la région économique zurichoise. C'est avec plaisir que nous constatons que notre centre de conseil a su faire sa place à Zurich durant sa deuxième année d'existence, nous permettant ainsi d'avoir des contacts directs avec la clientèle locale.

Services spécialisés

Personnel

Au 31.12.2011, la BAS employait 80 personnes. En équivalent temps plein, ses effectifs ont reculé de 64,9 à 64,4. La nécessité de réaliser des économies nous a incités à être très circonspects quant à la création de nouveaux emplois et au remplacement de personnes ayant quitté la banque.

La BAS continue à proposer chaque année une place d'apprentissage d'employé-e de commerce. Notre quatrième apprenti a entamé sa formation en août.

Répartition régionale des comptes et des obligations de caisse au 31.12.2011

	Nombre de comptes et obligations de caisse	Montants en millions CHF	Part en %
Région d'Olten (SO, AG)	4 044	77,7	7,5
Région de Bâle (BS, BL)	3 198	80,2	7,8
Canton de Zurich	11 762	296,8	28,7
Canton de Berne	7 731	173,5	16,8
Romandie et Tessin (FR, JU, NE, VD, GE, VS, TI)	12 208	247,4	23,9
Suisse orientale (SH, SG, TG, AR, AI, GR)	2 304	55,7	5,4
Suisse centrale (LU, ZG, GL, NW, OW, SZ, UR)	3 169	77,2	7,5
Etranger	1 312	26,2	2,4
Total	45 728	1 034,7	100,0

Grâce à une collaboration fructueuse avec Pro Infirmis, la BAS a créé en avril 2011 son premier emploi d'intégration. Les 8 et 14 mars, l'équipe de la banque a effectué deux journées entières de travail bénévole à la Fondation des Cheseaux à St-Cergue, au Buechhof à Lostorf, au Discherheim et au foyer pour personnes âgées de Wengistein (situés tous deux à Soleure), au monastère de Beinwil ainsi qu'au magasin Claro de Hägendorf. Notre siège principal a accueilli un cours d'informatique Pro-cap pour personnes handicapées.

Régulièrement, des formations continues internes sensibilisent les collaboratrices et collaborateurs de la banque à des thèmes bancaires, environnementaux et sociaux. Un forum éthique intitulé «Les valeurs de la BAS – qui les applique et comment?» a eu lieu en juin sous la direction de Christina aus der Au et d'Ulrich Thielemann. En novembre, la «Stratégie 2012 à 2016» et ses objectifs ont fait l'objet d'une discussion intense et animée parmi l'équipe.

En 2011, nous avons une fois de plus consacré des formations intensives à la Convention relative à l'obligation de diligence des banques (CDB 08) entrée en vigueur en 2008 ainsi qu'à la loi sur le blanchiment d'argent.

Perspectives 2012

La nouvelle année a été marquée par un changement à la tête de la Banque Alternative Suisse: Martin Rohner a accédé à la présidence de la direction. Par ailleurs, la banque a entamé son exercice sous l'égide de

la stratégie 2012 à 2016 qui avait été adoptée par le CA en décembre 2011.

Notre stratégie poursuit comme auparavant une politique d'actionnariat excluant tout rapport de pouvoir dominant. Nous voulons toutefois élargir le cercle des investisseuses et investisseurs potentiels, ce qui nous permettra de garantir une dotation en fonds propres appropriée à nos projets de croissance. Dans ce contexte, notre intention reste également d'améliorer encore la rentabilité de la banque.

En ce qui concerne le développement durable, nous voulons analyser de manière plus approfondie l'impact de nos activités. Nous évaluerons donc de nouveaux domaines d'affaires sous l'angle de la durabilité et de la rentabilité, mais aussi dans l'optique de l'impact. A cet effet, la BAS se penchera plus en détail sur la mesure des résultats et sur les questions d'impact dans le social banking.

Dans le domaine des financements, nous continuerons à nous concentrer sur la construction sociale et écologique, les maîtres d'ouvrage d'utilité publique, les énergies renouvelables, les entreprises à vocation écologique et sociale ainsi que l'agriculture biologique. Nous voulons surperformer légèrement le marché en exploitant notre savoir-faire et nos réseaux.

Dans le secteur Placements, la BAS compte poursuivre sa croissance en proposant des produits performants et exemplaires sur le plan de la durabilité et de l'impact. Elle pourra ainsi compléter l'offre destinée à la

«Régulièrement, des formations continues internes sensibilisent les collaboratrices et collaborateurs de la banque à des thèmes bancaires, environnementaux et sociaux. Un forum éthique intitulé «Les valeurs de la BAS – qui les applique et comment?» a eu lieu en juin sous la direction de Christina aus der Au et d'Ulrich Thielemann.»

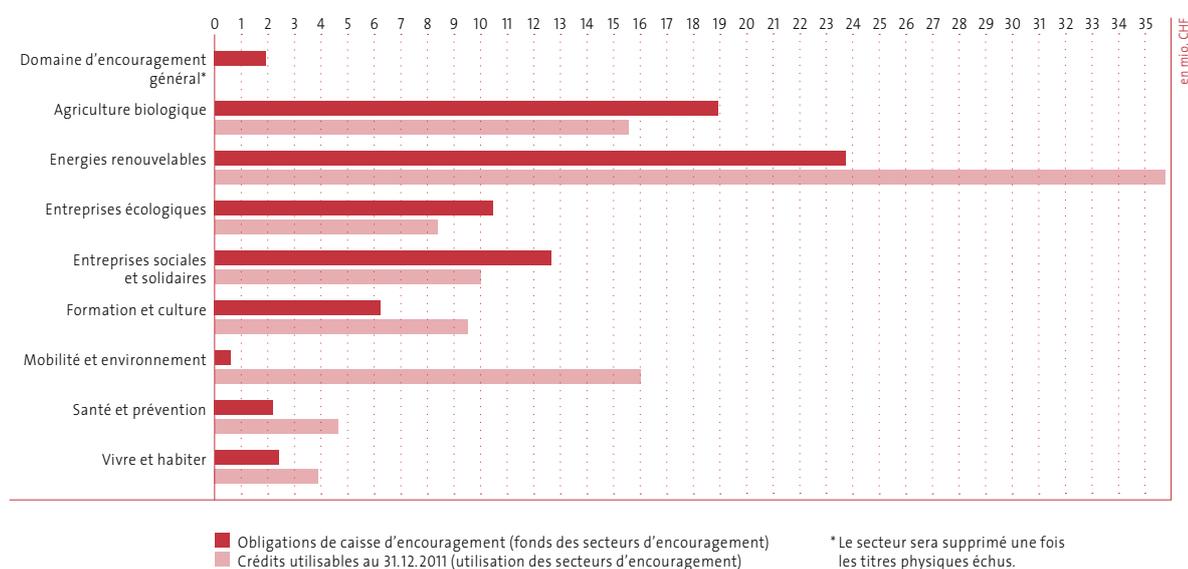
clientèle commerciale et de détail et améliorer l'attrait de son éventail de produits. Mi-2012, nous répondrons à une demande toujours renouvelée de notre clientèle en lançant un mandat de gestion de fortune assorti de prestations complémentaires intéressantes.

En sa qualité de pionnière de la banque éthique, la BAS entend poursuivre dans la voie du financement innovant et renforcer ainsi son positionnement, par exemple grâce à des prêts fiduciaires permettant à la clientèle d'investir directement dans des entreprises.

La banque de détail reste notre carte de visite auprès des clientes et clients potentiels dans les secteurs Financements et Placements. En 2012, nous examinerons nos prestations de base sous l'angle de la qualité de service et de leur réponse aux besoins de la clientèle, et les adapterons le cas échéant.

2011 a démontré que les banques ne peuvent trouver une légitimité économique que dans des valeurs éthiques fondamentales affirmées et dans une transparence sans défaut. La BAS fait office de modèle dans ce domaine et veut le faire mieux savoir au public. Nous sommes confiants dans notre capacité, en 2012, également à consolider notre position de leader de la banque éthique en Suisse malgré la situation difficile en termes de marché et de taux.

Secteurs d'encouragement: fonds et utilisations au 31.12.2011



A l'assemblée générale des actionnaires de la Banque Alternative Suisse SA, Olten

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Banque Alternative Suisse SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pages 2–21 des comptes annuels) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de

l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 3 février 2012

Bankrevisions- und Treuhand AG

Gerardo Moscariello

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Erika Amstutz

Experte-comptable avec brevet fédéral

Priorité 2011: la portée de l'idée BAS

La BAS n'a jamais eu pour but unique d'exploiter le créneau de la banque éthiquement «propre». Elle veut aussi rayonner sur le plan sociopolitique à travers son modèle d'affaires conforme aux principes de l'éthique intégrative et, ainsi, faire progresser l'économie solidaire et écologique dans son ensemble. C'est cela, l'idée BAS.

Les collaboratrices et collaborateurs de la BAS, piliers de l'idée BAS

La portée extérieure de l'idée BAS doit trouver un écho dans sa portée intérieure. Pour faire avancer le projet BAS avec motivation, les collaboratrices et collaborateurs de la BAS doivent se considérer comme les piliers de l'idée BAS. Mais leur attachement à cette idée est-il suffisamment fort? Et jusqu'où peuvent aller les attentes de la BAS en matière de conviction personnelle et d'engagement en faveur de l'idée éthique de la BAS? C'est sur ces questions que s'est penché l'organe de contrôle d'éthique durant l'exercice sous revue.

Nous avons tout d'abord constaté une identification particulièrement forte à l'idée BAS de la part de la grande majorité des collaboratrices et collaborateurs. Beaucoup éprouvent de la fierté à soutenir la BAS et leurs idéaux sur le plan professionnel. Toutefois, on nous a également rapporté que d'autres sont plutôt tièdes envers l'idée BAS et ne s'engagent pas suffisamment en sa faveur. A leurs yeux, travailler à la BAS est plutôt un gagne-pain.

Point de discord:

le comportement de consommation

Les unes et les uns reprochent notamment aux autres leur comportement de consommation privé qui, à leur avis, laisse à désirer sur le plan de la responsabilité sociale et environnementale voire est «indigne» de la BAS dans certains cas. Les autres répondent que leur comportement de consommation fait partie de leur sphère privée et qu'elles et ils travaillent bien et avec engagement pour la BAS. Nous avons eu l'impression que l'ambiance de travail au sein de la banque pâtit quelque peu de ces divergences.

Qui a raison, qui a tort? Dans quelle mesure les convictions et opinions personnelles des collaboratrices et collaborateurs, qui se reflètent entre autres dans leur comportement de consommation, regardent-elles la BAS? Dans quels domaines la BAS est-elle en droit d'exiger la fidélité à son idée? Ne s'achemine-t-on pas vers des «tests de conscience» éthiquement discutables?

Ce que la BAS est en droit d'exiger

Tout d'abord, il va de soi que la BAS a besoin de collaboratrices et de collaborateurs qui soutiennent l'idée BAS par conviction personnelle, ne serait-ce que parce qu'elles et ils ne sont pas de simples exécutantes et exécutants, mais des personnes qui doivent disposer et disposent de marges d'action et de décision. Ces marges d'action et de décision doivent être exploitées dans l'esprit de la vision de la BAS et de l'idée BAS. Il convient de souligner que par ailleurs, les collaboratrices et collaborateurs d'entreprises non alternatives doivent aussi assumer dans leur fort intérieur la politique d'affaires de leur employeur. La neutralité n'existe pas dans ce domaine.

La BAS peut et doit exiger de ses collaborateurs fidélité à cette attitude ou, selon les cas, à cette «philosophie». Cela ne pose généralement pas de problème. Ce qui pose un problème, c'est que certaines personnes pensent pouvoir conclure de certaines façons de faire, notamment du comportement de consommation, l'attitude d'autrui et, dans ce cas-ci, un manque de conviction et d'engagement envers l'idée BAS.

Le comportement de consommation, une question secondaire

De l'avis de l'organe de contrôle d'éthique, le comportement de consommation est une question secondaire, et ce, pour diverses raisons. La première et la plus importante de ces raisons est celle-ci: veiller à la fidélité à des normes extérieures à son secteur d'activités ne fait pas partie des attributions légitimes de la BAS. Toutefois, elle peut et devrait mettre à disposition des informations concernant la consommation socialement et écologiquement responsable. Elle signalerait ainsi que le comporte-

ment de consommation est aussi l'expression d'une conception des choses qui, au sens large, est en lien avec son activité. Cela dit, les choix de consommation font partie d'un style de vie et sont personnels. Ils doivent être respectés.

La BAS doit renforcer le caractère d'engagement de ses principes

Néanmoins, la BAS devrait exiger que ses collaboratrices et collaborateurs s'engagent à respecter non pas des normes explicites (tu feras ceci et tu ne feras pas cela), mais les principes éthiques «invisibles», accessibles uniquement à l'intellect qu'elle défend. Car ce sont ces principes qui lui confèrent son identité de banque «alternative» focalisée sur l'éthique: solidarité, transparence, primauté de la gestion socialement et écologiquement responsable sur la rentabilité.

Le seul principe qui distingue la BAS des banques et des entreprises traditionnelles est celui de l'éthique des affaires. D'autres banques proposent elles aussi des placements étiquetés «sociaux et écologiques», mais comme le souligne très bien un collaborateur, il s'agit «dans le meilleur des cas de produits accessoires». A la BAS en revanche, c'est l'ensemble du modèle d'affaires qui est pénétré d'une réflexion éthique.

Malgré cela, bon nombre de collaboratrices et collaborateurs semblent être trop peu conscients du fait que les activités de la BAS sont imprégnées et déterminées par ces principes éthiques. Ce fait doit donc être souligné beaucoup plus nettement que ce n'est souvent le cas.

Développer la compétence de réflexion éthique

La situation doit inciter la direction et les cadres à avoir le courage d'afficher leur fidélité à ces principes et à poser des jalons éthiques. Contrairement à ce que d'autres craignent, il ne s'agit pas d'une démarche «prosélytique», notamment lorsque la fidélité affichée va aux principes d'affaires éthiques de la BAS et non à un catalogue de normes qu'il conviendrait uniquement d'appliquer. Pour que ces principes puissent être vécus et compris dans toute leur dimension éthique, il faut renforcer la

compétence de réflexion éthique, car l'éthique, lorsqu'elle est moderne, non dogmatique et normative, ne va pas de soi. Des efforts de formation continue sont donc indispensables, également parce qu'au final, la seule différence entre la BAS et les autres banques est sa compétence de réflexion très développée et ses exigences en matière d'éthique.

L'organe de contrôle d'éthique est convaincu que si le lien indissociable entre l'activité de la BAS et ses principes éthiques est mis plus en lumière et que le caractère d'engagement de ces principes est souligné plus fermement, les conflits sporadiques seront aplanis et les collaboratrices et collaborateurs de la BAS se considéreront plus qu'avant et avec une conscience accrue comme les piliers et les ambassadrices et ambassadeurs de l'idée BAS.

Berlin, le 8 février 2012

D' Ulrich Thielemann

Indicateurs sociaux BAS

	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009
Personnel			
Effectif	80	80	78
Effectif en postes à plein temps	64	65	62
Postes à temps partiel (<90 %)	44	42	43
Proportion de femmes dans l'effectif	60%	59%	56%
Proportion de femmes dans le nombre de postes en pour-cent	56%	58%	53%
Proportion de femmes aux postes dirigeants ¹⁾ , dans l'effectif	46%	52%	52%
Proportion de femmes aux postes dirigeants ¹⁾ , en postes à plein temps	43%	48%	49%
Rapport femmes : hommes occupant un poste dirigeant à temps partiel ¹⁾	6 : 1	8 : 1	7 : 2
Nombre d'apprenant-e-s	3	2	1
Taux de rotation	7,5%	15%	6%
Création d'emplois	-1%	4%	2%
Années d'ancienneté	7,0	6,7	6,3
Formation continue			
Jours de formation continue ²⁾ par personne, en postes à plein temps	5,0	4,1	5,2
Rapport frais directs de formation : masse salariale	1,62%	1,36%	3,48%
Nombre de personnes formées dans le domaine du blanchiment d'argent	49	62	63
Salaire			
Salaire brut le plus bas	4 367.-	4 307.-	4 066.-
Salaire brut le plus élevé	19 728.-	15 133.-	15 475.-
Rapport salaire le plus bas: salaire le plus élevé ³⁾	1 : 4,5	1 : 3,5	1 : 3,8
Prime collective ⁴⁾ (par poste à 100 %)	570.-	0.-	1 639.-
Indemnités de la direction	<i>voir annexe 5.2 aux comptes annuels</i>		
Gestion environnementale			
Nombre de personnes (postes à plein temps) qui s'occupent d'aspects environnementaux dans le déroulement des procédures de travail	38	39	31
Nombre de spécialistes en environnement (postes à plein temps)	0	1	1
Nombre de personnes formées pour s'occuper d'aspects environnementaux	1	50	50
Durée de la formation en personnes-heures	8	80	299

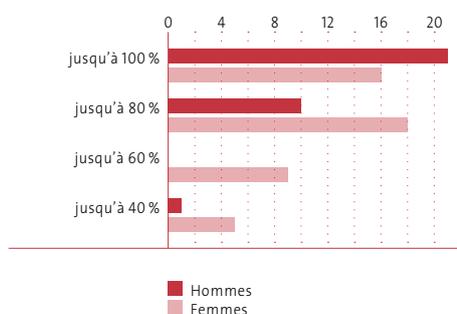
1 Membres de la direction, chef-fe-s de secteur, de service et de groupe

2 Durant l'exercice sous revue, nous avons également organisé quatre après-midis de formation continue interne.

3 Selon le règlement du personnel, l'écart ne peut dépasser 1:5.

4 En cas de bonne marche des affaires, la direction peut octroyer au personnel une prime d'équipe, dont la répartition est fixée par les collaboratrices et collaborateurs.

Effectifs selon temps de travail



Indicateurs environnementaux BAS

Indicateur ^{a)}	Unité val. absolue (relative)	absolue	Qualité des données	2011	2010	2009		
				(relative)	(relative)	(relative)		
Déchets	t (kg/coll)	4,9	-	103	6,9	142	7,8	126
Valorisation / Recyclage	(%)		2	78		78		87
Incinération	(%)		2	22		22		13
Consommation d'eau	m ³ (m ³ /coll)	360	-	7,6	399	8,2	461	9,0
Eau de pluie	(%)		2	11		30		0
Eau potable	(%)		3	89		70		100
Consommation d'énergie de chauffage (gaz naturel)^{e)}	GJ (GJ/coll)	-	2	-	-	-	441	8,6
Consommation d'électricité	GJ (GJ/coll)	469	-	7,2	567	8,8	335	5,4
Centrales hydroélectriques	(%)		3	94		92		76
Photovoltaïque	(%)		3	5		-		2
Electricité mix suisse	(%)		2	1		8		22
Déplacements professionnels	km (km/coll)	167 372	-	2 485	131 846	2 036	134 290	2 166
Train	(%)		2	90		91		80
Voiture	(%)		3	5		5		5
Avion	(%)		3	4		4		15
Consommation totale de papier	t (kg/coll)	13,2	-	209	14,5	224	13,6	219
Papier recyclé (papier post-consommation)	(%)		3	91		94		92
Papier de fibres vierges (ECF+TCF)	(%)		3	9		6		8
Part de papier FSC dans la consommation totale de papier	(%)		3	12		9		8
Impacts environnementaux^{b)}	non cumulable		-					
Consommation directe d'énergie	GJ (GJ/coll)	481		7,4	584	9,0	871	14,0
Gaz à effet de serre directs ^{c)}	t eq CO ₂ (kg/coll)	0,9		14	1,3	21	31,8	513
Consommation indirecte d'énergie pour production d'énergie	GJ (GJ/coll)	601		9,3	807	12,5	551	8,9
Gaz à effet de serre indirects imputables à la production d'énergie	t eq CO ₂ (kg/coll)	2,1		32	2,9	44	1,1	17
Autre consommation indirecte d'énergie ^{d)}	GJ (GJ/coll)	515		8,0	491	7,6	745	12,0
Autres gaz à effet de serre indirects ^{d)}	t eq CO ₂ (kg/coll)	27,0		385	24,4	350	20,0	254

- a) Chiffres Olten et Lausanne. Déchets, eau et chauffage Olten uniquement. Pour le calcul des impacts environnementaux, nous avons extrapolé les consommations à l'ensemble de l'organisation (Olten et Lausanne).
- b) Calcul au moyen des «indicateurs VfU» (VfU = Verein für Umweltmanagement in Banken, Sparkassen und Versicherungen).
- c) Imputable p. ex. au transport du gaz naturel de Russie jusqu'en Europe occidentale.
- d) Déplacements professionnels, préparation de l'eau, traitement des déchets, production de papier.
- e) Plus d'énergies fossiles à partir 2010, consommation d'énergie de la pompe à chaleur comprise dans la consommation électrique.

- Qualité des données**
- 3 Mesures exactes (factures, compteurs, etc.)
- 2 Calculs/estimations exactes
- 1 Estimations sommaires

- Légende**
- ECF sans chlore élémentaire
- TCF sans chlore
- FSC Forest Stewardship Council, Label de sylviculture durable
- GJ gigajoule
- coll collaboratrice/collaborateur (par poste à 100 %)
- km kilomètre
- t tonne
- kg kilogramme
- m³ mètre cube
- eq CO₂ équivalent dioxyde de carbone

Le Fonds d'innovation encourage différentes initiatives en mettant à leur disposition du capital propre sous la forme de participations ou en leur octroyant des prêts et des cautions. C'est ainsi qu'il soutient des projets, institutions et entreprises modèles dotés de peu de moyens, mais dont les structures sont viables et les idées convaincantes.

Les moyens de l'association Fonds d'innovation proviennent essentiellement des donations de la Banque Alternative Suisse (BAS) et de dons d'actionnaires de la BAS, qui attribuent leur dividende à l'association. Les autres dons de toute nature – y compris les legs et héritages – sont toujours les bienvenus.

Le Fonds d'innovation remercie chaleureusement ses donatrices et donateurs, en son nom propre ainsi qu'au nom des entreprises et projets bénéficiaires.

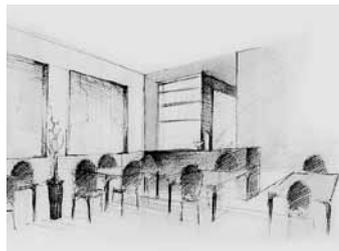
La BAS a octroyé au Fonds d'innovation une donation de 100 000 francs prélevée sur les résultats 2010, ce qui lui permet de poursuivre son activité de soutien.

Quatre nouveaux engagements ont marqué le quinzième exercice:

- > un prêt au Verein Mehrgenerationenhaus (Verein mgh) pour l'aménagement des locaux collectifs dans l'immeuble multigénérationnel de quelque 150 logements qui sera construit sur la friche industrielle de l'entreprise Sulzer à Oberwinterthur.
 - Prêt: 50 000 francs
(promoteur: Wohnbau-genossenschaft GESEWO)
www.mehrgenerationenhaus.ch
- > une participation dans EquiTable SA (encore en cours de fondation), premier restaurant de Suisse à être axé sur le commerce équitable.
 - Participation: 40 000 francs
www.equi-table.ch
- > une participation dans la société Dampfbad AG Basel, qui exploite un espace bains de vapeur dans l'ancien poste d'aiguillage de la gare de St.Johann à Bâle.
 - Participation: 50 000 francs
www.dampfbadbasel.ch
- > une participation dans la coopérative OPTIMA-SOLAR qui a pour but, par une action commune, la construction et l'exploitation d'installations photovoltaïques et assimilées pour la production et l'introduction d'électricité dans le réseau public.
 - Participation: 50 000 francs
(parts sociales de 10 000 francs chacun dans 5 installations coopératives)
www.optima-solar.ch



Association Mehrgenerationenhaus mgh: 150 unités d'habitation construites en bois au standard Minergie-P-Eco.



EquiTable: allie des produits issus du commerce équitable avec une cuisine de saison, régionale et en faveur du climat.



Dampfbad SA Bâle: un oasis unique de calme et de relaxation combinant des traditions de massage et de bain de près et de loin.



Coopérative OPTIMA-SOLAR: couvrir le besoin d'électricité sans CO₂ dans une action collective et auto-déterminée.

Photos: mad

Coopérative OPTIMA-SOLAR

A titre d'exemple, voici un bref portrait de la coopérative OPTIMA-SOLAR à Soleure:

«La coopérative OPTIMA-SOLAR veut produire suffisamment d'électricité solaire pour remplacer une centrale nucléaire.» Extrait du business plan

Situation de départ

Nombreux sont les particuliers qui aimeraient produire leur propre électricité solaire. Souvent, des raisons financières ou les spécificités du bâtiment les en empêchent. La complexité des procédures d'étude et d'autorisation, de l'exploitation et des travaux d'entretien sont autant d'autres obstacles.

Etant donné que les installations de taille supérieure produisent plus de courant pour le même prix, il vaut la peine de concentrer les ressources pour les investir dans des équipements collectifs.

C'est sur la base de ces considérations que la coopérative OPTIMA-SOLAR a été fondée le 26 mai 2011 et inscrite au registre du commerce du canton de Soleure le 6 juin 2011. Son but: construire et exploiter, par une action commune, des installations photovoltaïques et assimilées pour la production et l'introduction d'électricité dans le réseau public et ainsi, permettre aux coopétrices et coopérateurs de couvrir leurs besoins en courant électrique sans émettre de CO₂.

La coopérative est d'avis qu'à l'avenir, tout un chacun doit pouvoir compenser ses propres besoins en électricité par le courant solaire. Même si nous n'avons pas toutes et tous un toit pouvant accueillir une installation solaire, la Suisse en possède assez. L'intention est donc de mettre en contact des personnes désireuses d'investir avec des propriétaires de toits. A moyen terme, la coopérative OPTIMA-SOLAR veut produire suffisamment d'électricité solaire pour remplacer une centrale nucléaire.

Ses objectifs sont bien définis. Un exemple: rassembler d'ici fin 2012 500 coopétrices et coopérateurs ainsi qu'un capital social d'au moins 650 000 francs.



Comment cela fonctionne

Il est prévu qu'à partir de la troisième année, chaque part sociale (d'une valeur nominale de 1000 francs) donnera droit à toutes les coopétrices et à tous les coopérateurs à un crédit annuel d'environ 166 kWh, soit la quantité produite par tranche de 1000 francs d'investissement dans une installation solaire individuelle.

La productivité des installations coopératives optimisées étant supérieure de quelque 25 pour cent à celle des installations privées (env. 220 kWh par an), la coopérative pourra engranger des fonds suffisants pour financer l'entretien de son parc d'installations et garantir sa pérennité.

Les installations ne seront construites qu'une fois le capital social souscrit et versé. Dès que les fonds nécessaires seront disponibles, la coopérative construira et exploitera l'installation, qui sera mise en service à l'occasion d'une fête. Les noms des coopétrices et coopérateurs qui y participent seront mentionnés sur une plaque.

La première installation solaire fonctionne depuis le 3 septembre 2011 sur le toit d'une toute nouvelle scierie à Ichertswil. Deux appels à souscription ont été lancés, le premier pour une installation solaire sur le toit d'une ferme biologique à Hessigkofen, qui devrait être opérationnelle à partir de février 2012, et le second pour une installation solaire sur le toit d'une ferme à Soleure, dont la mise en service est prévue en avril 2012.

Membres du conseil d'administration

Nom; année de naissance; domicile; nationalité	En fonction depuis le	Fonctions au sein du conseil d'administration et de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Intérêts	Honoraires perçus; actions BAS
Christina Aus der Au 1966 Bâle/CH	20.5.2005	Membre de l'association Fonds d'innovation; membre du comité de l'Association éditrice «moneta»	MA (philosophie/rhétorique), Dr en théologie, privat-docente	Directrice théologique au Centre de développement ecclésial, Université de Zurich	Membre de la commission d'éthique du Bulletin des médecins suisses; membre de la commission d'éthique pour l'expérimentation animale (ASSM/SCNAT) jusqu'au 31.12.2011	14 375 CHF 10 actions
Markus Egger 1965 Niederönz/CH	8.5.2010	Représentant de l'Association du personnel de la BAS	Informaticien de gestion diplômé WIS/HWV	Responsable Informatique, BAS		– 1 action
Barbara Felix 1968 Zurich/CH	8.5.2010	Membre du comité de contrôle depuis le 20.5.2011; membre de l'association Fonds d'innovation; membre du comité de l'Association éditrice «moneta»	lic. phil. I (sociologie/sciences environnementales), EPG en management du marketing	Secrétaire générale asms Association suisse des spécialistes en recherches de marché et sociales	Experte aux examens du SMC Swiss Marketing; mentore dans le programme d'intégration Includo de Caritas Suisse	28 750 CHF 9 actions
Eric Nussbaumer 1960 Frenkendorf/CH	7.5.2004	Président; membre du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3; président de l'Association éditrice «moneta»; membre de l'association Fonds d'innovation	Ingénieur HES en électricité	Entrepreneur social et conseiller national	Conseiller national du canton de Bâle-Campagne, PS; président du Verein für Sozialpsychiatrie Bâle-Campagne; président du conseil d'administration d'ADEV Energiegenossenschaft et d'ADEV Wasserkraftwerk AG; membre du conseil d'administration et associé de Willy Gysin AG; membre du conseil de la Fondation Suisse de l'Energie (SES); comité directeur de l'AEE Agence des énergies renouvelables et de l'efficience énergétique	84 835 CHF 15 actions
Caroline Schum 1970 Genève/CH	16.5.2008 – 20.5.2011	Présidente du comité de contrôle; membre de l'association Fonds d'innovation; membre du comité de l'Association éditrice «moneta»	Ingénieure EPFL en génie rural et environnement	Responsable pour la Suisse romande, Nest Fondation collective	Membre du conseil d'administration des Services Industriels de Genève (SIG); vice-présidente d'Equiterre; membre du comité d'AEE + DD – Association Ecologie – Economie pour un développement durable (trésorière)	12 706 CHF 7 actions
Patrick Schünemann 1966 Biel-Benken/CH	16.5.2009	Membre du comité des crédits; membre du comité de l'association Fonds d'innovation; membre du comité de l'Association éditrice «moneta»	D' phil. II, chimiste dipl.	Entrepreneur, consultant en systèmes analytiques	Associé et président du conseil d'administration Dixendris AG et Gaggohaas GmbH; chargé d'enseignement à la Haute école zurichoise de Winterthour, à la Haute école de St-Gall et à la Haute école de Lucerne; membre expert du Club55 of European Experts in Marketing & Sales	26 250 CHF 10 actions
François Vuille 1970 Chexbres/CH	8.5.2010	Président du comité de contrôle depuis le 20.5.2011; membre de l'association Fonds d'innovation; membre du comité de l'Association éditrice «moneta»	Master en énergie EPFL; formation postgrade en analyse des cycles de vie (écobilans); doctorat en astrophysique, University of Cape Town (Afrique du Sud); Bachelor & Master en physique, EPFL	Conseiller stratégique en énergies renouvelables, E4Tech, Lausanne	Mentor des A3 Angels EPFL; membre de l'Association des Energies Renouvelables (ADER); membre de l'International Solar Energy Society (ISES); professeur invité à l'EPFL	30 023 CHF 9 actions

> Membres du conseil d'administration (suite)

Nom; année de naissance; domicile; nationalité	En fonction depuis le	Fonctions au sein du conseil d'administration et de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Intérêts	Honoraires perçus; actions BAS
Albi Wuhrmann 1961 Rheinfelden/CH	8.5.2010	Membre du comité de contrôle; membre de l'association Fonds d'innovation; membre du comité de l'Association éditrice «moneta»	Employé de commerce; MBA partiel IBS International Banking School, New York	Membre de la direction de Schützen Rheinfelden AG, Rheinfelden; clinique privée de psychosomatique	Président du CA Schützen Rheinfelden Holding AG, Rheinfelden; CA Schützen Rheinfelden AG; CA Schützen Rheinfelden Immobilien AG; CA RheinParking AG, Rheinfelden; CA Wuhrmann Immobilien AG, Rheinfelden; comité du club Rotary Rheinfelden-Fricktal; président de l'association Jakob Strasser, artiste peintre, Rheinfelden	16 890 CHF 10 actions
Anita Wymann 1966 Zurich/CH	7.5.2004	Vice-présidente; présidente du comité des crédits; membre du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3; membre du comité de l'association Fonds d'innovation; membre du comité de l'Association éditrice «moneta»	Lic. iur., employée de banque diplômée	Associée et directrice de Wymann + Friedrich GmbH, Weiningen ZH	Membre du comité de l'association «warmer mai»; membre du comité de l'association Sappho; co-présidente de l'association LOS	44 957 CHF 10 actions
Dana Zumr 1963 Zoug/CH, CZE	16.5.2009	Membre du comité des crédits; membre du comité de l'association Fonds d'innovation; membre du comité de l'Association éditrice «moneta»	Lic. sc. écon. HESG, formatrice brevetée, conseillère en organisation	Chargée d'enseignement à la Haute Ecole de Zurich des sciences appliquées (zhaw)	Présidente du comité de l'association éditrice de «Das alternative Bulletin»; gérante de l'auberge de Richisau (raison individuelle)	20 625 CHF 10 actions

Membres de la direction générale

Nom; année de naissance; domicile; nationalité	Durée de fonction	Formation et titre	Domaines de responsabilité dans la direction	Intérêts et engagement tiers	Temps de travail; rétributions brutes totales; actions BAS
Etienne Bonvin 1965 Riken AG/CH	21.8.2001, à la BAS depuis le 1.10.1997	Agent fiduciaire avec brevet fédéral	Secteur Logistique et services; service Développement durable; service juridique et compliance; organes de révision; président du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3; gérant de l'association Fonds d'innovation		100% 229 154 CHF (dont complément exceptionnel de 51 057.60 CHF pour suppléance) 20 actions
Sven Thali 1970 Hettlingen/CH	23.4.2007 – 4.3.2011	Expert diplômé en économie bancaire; Executive Master of Finance; écobiologiste de la construction IBN	Président de la direction; secteurs Financer et Distribution Région Suisse alémanique; service Communication et Marketing; service d'assistance	Titulaire d'une raison individuelle (santé et écobiologie)	100% 141 093 CHF Pas d'actions
Edy Walker 1956 Lucerne/CH	1.1.2005, à la BAS depuis le 1.1.1998	Expert diplômé en économie bancaire	Président intérimaire de la direction (7.3. – 31.12.2011) Secteurs Placer et Distribution Région Romandie; service du personnel; organe de contrôle d'éthique; fondation BAS 2; fondation BAS 3; membre du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3; gérant de l'association Fonds d'innovation	Membre du conseil de surveillance de l'Institute for Social Banking e.V.; réviseur Ecole Rudolf Steiner Haute-Argovie, Langenthal; membre du conseil d'administration de Social Impact AG, Berne	100% 234 826 CHF (dont complément exceptionnel de 49 554 CHF pour suppléance) 30 actions

Placer

- > Patrick Ingold
(Chef de secteur depuis le 18.7.11)
- > Sabine Richter
(Cheffe de secteur jusqu'au 30.9.11)

Conseil en placement

- > Walter Nägeli
(Chef de groupe)
- > Daniela Bevilacqua
- > Silvia Hobi
- > Markus Mühlbacher
- > Boris Müller

Conseil clientèle

- > Irene Ledermann
(Cheffe de groupe)
- > Irene Weidmann
(Cheffe de groupe)
- > Graziana Camastral Rogger
- > Lucia Dätwyler
- > Giovanna Finocchio
- > Lukas Schmid
(depuis le 1.8.11)
- > Simon Tommer

Prestations de services

- > Judith Schär-Grunder
(Cheffe de groupe)
- > Ariane Büttiker
- > Urs Rickenbacher
(jusqu'au 30.11.11)
- > Cornelia Stillhard

Central téléphonique

- > Brigitte Hafner
(jusqu'au 30.6.11)
- > Mirjam Hofmann
- > Angela Nussbaumer
(jusqu'au 30.6.11)
- > Lukas Schmid
(depuis le 1.8.11)

Financer

- > Lea Degen
(Cheffe de secteur)

Groupe Entreprises et projets

- > Thomas Grädel
(Chef de groupe)
- > Peter Hammesfahr
- > Jeannette Klarer
- > Daniela Kunz
- > Marlise Meier

Groupe Financements immobilier

- > Bernadette Schnüriger
(Cheffe de groupe)
- > Jo Brunisholz
- > Barbara Kehrl
- > Christian Kohler
- > Georg Sieber

Support crédits

- > Thomas Steiner
(Chef de groupe)
- > Musa Coban
- > Gregor Kuhfus
- > Monika Koscinska
- > Swen Popiel

Logistique et services

- > Natascha Meier
(Cheffe de secteur)

Comptabilité

- > Esther Rütli
(Cheffe de groupe)
- > Werner Hildebrand
- > Sandra von Duisburg

Virements et service Maestro

- > Katharina Bolliger-Lüthi
(Cheffe de groupe)
- > Milena Baranzini
- > Ariane Büttiker
(jusqu'au 31.12.11)
- > Renate Kämpfen

Services internes

- > Milena Baranzini
- > Edith Caccialepre
(depuis le 1.4.11)
- > Carmen Weishaupt
- > Brigitta Widmer

Entretien des locaux Olten

- > Nenad Vekic

Suisse romande (représentation de Lausanne)

- > Dominique Roten
(Chef de secteur)
- > Claudine Ottiger

Financements Suisse romande

- > Sébastien Volery
(Chef de groupe)
- > Nicole Bardet
(depuis le 1.9.11)
- > Isabelle Biollay
- > Lysiane Gygax
- > Monika Lüscher
- > Frédéric Nusslé

Placements Suisse romande

- > Nathalie Ruegger
(Cheffe de groupe)
- > Chantal Bolay
- > Anne-Françoise Bossens
- > Muriel Gerber
- > Filomena Gonzalez
(jusqu'au 31.1.11)
- > Mary-Laure Jaccard
- > Simonida Kohler
(depuis le 1.7.11)
- > Rita Tasca
(depuis le 1.5.11)
- > Mélanie Vurpillat

Entretien des locaux Suisse romande

- > Maria de Almeida

Bureau genevois d'information

- > Nathalie Ruegger

Bureau tessinois d'information (jusqu'au 30.6.11)

- > Fabiano Cavadini
(jusqu'au 30.6.11)

Distribution Suisse alémanique

- > Thomas Bieri
(Chef de secteur)

Bureaux itinérants (jusqu'au 28.2.11)

- > Roman Fröhlich
(jusqu'au 28.2.11)

Centre de conseil de Zurich

- > Francisco Cabarrubia
(Chef de groupe)
- > Klaudia Agbaba
(jusqu'au 31.12.11)
- > Stephan Grätzer
- > Zora Lüthi
(depuis le 23.11.11)
- > Manuel Meister

Service Communication et Marketing

- > Barbara Rosslow
(responsable)
- > Bruno Bisang
- > Roman Fröhlich
(depuis le 1.3.11)
- > Simon Rindlisbacher
- > Dominique Roten

Service Développement durable

- > vacant

Service du personnel

- > Roswitha Kick
(responsable)
- > Karin Kriesi

Service Compliance et contrôle des risques

- > Andreina Brodbeck
(responsable jusqu'au 31.7.11)
- > Reinhard Siegfried
(responsable depuis le 1.12.11)

Service Analyse d'entreprises

- > Lutz Deibler
(responsable)

Informatique

- > Markus Egger
(Chef de secteur)

Asset and Liability Management

- > Markus Pfister

Service d'assistance

- > Claudia Salzmann
(Cheffe de groupe)
- > Esther Kaderli
- > Angela Nussbaumer

Apprenant-e-s/stagiaires

- > Jehona Bobaj
- > Ike Garley
(depuis le 1.8.11)
- > Daniel Schreiber

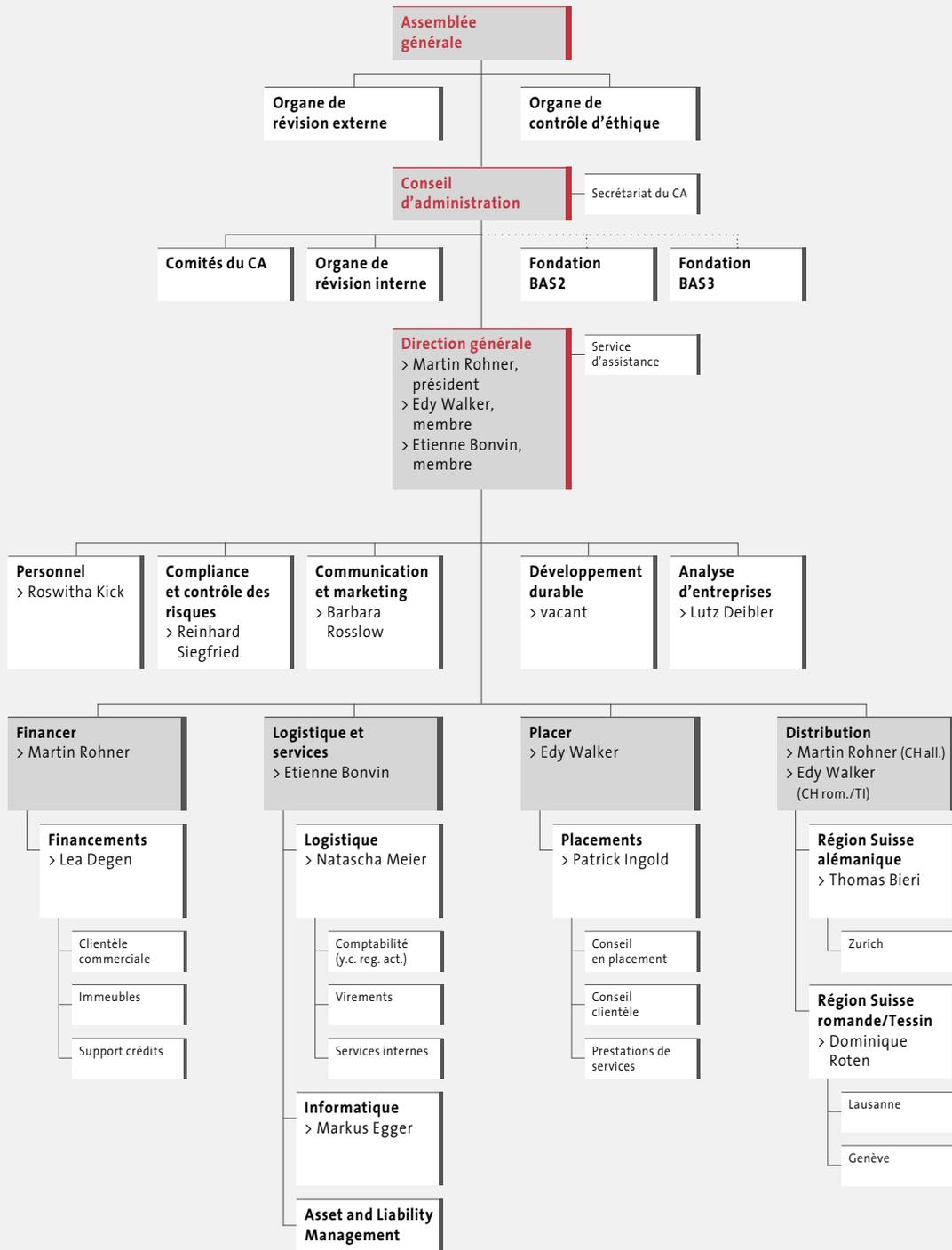
Fondations BAS 2 et BAS 3

- > Etienne Bonvin
- > Eric Nussbaumer
- > Judith Schär-Grunder
- > Markus Schatzmann
(jusqu'au 24.6.11)
- > Edy Walker
- > Anita Wymann
- > Eva Zumbrunn Gämperle

Organigramme

Organigramme de la Banque Alternative Suisse

au 1.1.2012



En accéléré: la BAS de 1990 à 2011

1982 Un sondage de la Déclaration de Berne (DB) démontre qu'en Suisse, beaucoup de gens seraient intéressés par une banque aux objectifs sociaux et écologiques.

1987 Fondation du Groupe de travail Banque alternative (GTBA), qui crée l'Association de soutien pour une banque alternative en Suisse. L'association compte rapidement au nombre de ses membres 1600 personnes ainsi que 120 organisations et entreprises.

1988 Première AG de l'Association. Elle décide que la future banque s'appellera «Banque alternative» et choisit la forme juridique de la société anonyme. La collecte du capital-actions débute en juin. Des secrétariats sont ouverts à Genève et au Tessin.

1989 Adoption provisoire des statuts, des directives en matière de placement et de crédit ainsi que des règlements internes d'organisation et d'affaires.

1990 Dépôt de la demande d'autorisation d'exercice de l'activité bancaire et d'ouverture de la Banque alternative BAS auprès de la Commission fédérale des banques (CFB). Un total de 2700 personnes, organisations et entreprises ont souscrit un capital-actions de 9,5 millions de francs, soit 4,5 millions de plus que la loi l'exige. La CFB octroie son autorisation en août et la BAS ouvre ses guichets à Olten le 29 octobre.

1991 La BAS termine l'exercice avec un total du bilan de 57 millions de francs et une perte de 756 000 francs. Elle compte 3750 clientes et clients ainsi que 103 preneuses et preneurs de crédit.

1992 La section francophone de l'association est rappelée à la vie sous forme d'«Association romande pour la promotion de la Banque alternative BAS». La banque termine l'exercice avec un bénéfice net de 267 000 francs et un total du bilan de 92 millions de francs.

1993 La perte reportée de la banque est intégralement compensée. Une première augmentation de capital débute.

1994 L'exercice se termine sur un bénéfice net de 291 000 francs. Pour la première fois, 100 000 francs peuvent être alloués au Fonds d'encouragement défini dans les statuts.

1995 La banque fête son 5^e anniversaire. Le total de son bilan s'élève à 185 millions de francs; elle compte 9300 clientes et clients ainsi que 350 preneuses et preneurs de crédit.

1996 La BAS se raccorde au SIC (Swiss Interbank Clearing), ce qui lui permet d'accélérer le traitement des virements. L'association Fonds d'innovation succède au fonds d'encouragement.

1997 Introduction de la carte e-Bancomat pour les clientes et les clients de la BAS. La banque ouvre une représentation à Lausanne.

1999 Les effectifs de la BAS augmentent de 36 %. Son système informatique est intégralement renouvelé.

2000 La BAS fait état de chiffres réjouissants pour son 10^e anniversaire. Son bénéfice annuel de près de 600 000 francs lui permet de verser son premier dividende.

2001 Le total du bilan progresse à un demi-milliard de francs (+13 %), et les crédits octroyés atteignent 512 millions de francs (+18 %).

2002 La vente des deux fonds de placement socio-écologiques de la Banque Sarasin «OekoSar Portfolio» et «ValueSar Equity» est lancée. Un nouveau système de salaire est élaboré.

2004 La BAS lance avec succès son Hypothèque-BAS, qui repose sur le Rating immobilier BAS®. L'assemblée générale approuve la nouvelle politique de dividende et, avec elle, l'abolition du plafond du dividende.

2005 La BAS ouvre le bureau d'information de Bellinzone. Elle compte plus de 20 000 clientes et clients. Le «Prix Egalité» récompense sa politi-

que exemplaire d'égalité des chances. Un organe de contrôle d'éthique externe remplace le conseil d'éthique. Le total du bilan augmente de 6,5 % à 691 millions de francs.

2006 La BAS fête son 15^e anniversaire et publie un ouvrage intitulé «L'histoire d'une banque extraordinaire: L'alternative». La BAS adhère à la Fédération européenne des banques éthiques et alternatives FEBEA. Elle agrandit son bureau d'information zurichois.

2007 La BAS adhère au réseau de banques Esprit et introduit le nouveau système bancaire «Finnova».

2008 La crise financière est à la une de tous les journaux. La BAS enregistre un afflux exceptionnel de clientèle et de nouveaux fonds. Elle confère une base institutionnalisée élargie à la codécision des collaboratrices et collaborateurs. Elle est la première banque de Suisse à calculer avec précision les émissions de CO₂ de certains domaines de crédit.

2009 La BAS emménage dans son nouveau siège social à Olten. Il s'agit du premier bâtiment construit avec le label Minergie-P dans le canton de Soleure. La raison sociale Banque alternative BAS est modifiée en Banque Alternative Suisse SA. Le total du bilan augmente à 925 millions de francs.

2010 La BAS fête son 20^e anniversaire. En mars, elle ouvre un nouveau centre de conseil. Au dernier trimestre, elle enregistre deux records d'un coup: son total du bilan dépasse le milliard de francs et elle accueille son 25 000^e client dans le hall des guichets d'Olten.

2011 L'AG adopte de nouvelles lignes directrices, sur la base desquelles le CA élabore une nouvelle stratégie. La BAS se positionne comme leader crédible du secteur des opérations bancaires exclusivement éthiques.



Banque Alternative Suisse SA
Rue du Petit-Chêne 38
Case postale 161
1001 Lausanne
T 021 319 91 00
F 021 319 91 09
contact@bas.ch
www.bas.ch

Banque Alternative Suisse SA
Bureau genevois d'information
10, rue de Berne
1201 Genève
Sur rendez-vous
T 022 800 17 15
F 022 800 17 12
geneve@bas.ch
www.bas.ch



Alternative Bank Schweiz AG
Amthausquai 21
Postfach
4601 Olten
T 062 206 16 16
F 062 206 16 17
contact@abs.ch
www.abs.ch

Alternative Bank Schweiz AG
Beratungszentrum Zürich
Molkenstrasse 21
Postfach
8026 Zürich
Montag geschlossen
T 044 279 72 00
F 044 279 72 09
zuerich@abs.ch
www.abs.ch

faits

orientation

éthique

rétrospective

développement

transparence

valeurs



**BANQUE
ALTERNATIVE**
SUISSE